

PUBLICATION SUR INTERNET

En application des dispositions du **Code Général des Collectivités Territoriales**, et notamment des dispositions **des articles L 2121-24, L 2131-1 et de l'article R 2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours**, la Commune de Clermont-Ferrand a publié sur son site internet le 27 mars 2025 les actes administratifs listés en annexe.

Ces documents sont mis à la disposition du public et consultables au service des Archives en Mairie, rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du 27 mars 2025 pour une durée de deux mois.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 mars 2025

Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire


Olivier BIANCHI



ANNEXE :
Certificat de publication sur internet d'actes administratifs
du 27 mars 2025

- Décision du 23 janvier 2025 – Autorisation de mandat spécial – Jérôme AUSLENDER – Braga (Portugal) – 9 au 12 avril 2025
- Décision du 23 janvier 2025 – Autorisation de mandat spécial – Manuela FERREIRA DE SOUSA – Braga (Portugal) – 9 au 12 avril 2025
- Décision du 03 février 2025 – Autorisation de mandat spécial – Jérôme AUSLENDER – Regensburg et Berlin (Allemagne) – 27 mars au 01 avril 2025
- Arrêté du 25 mars 2025 portant interdiction d'accéder à l'immeuble sis 6 rue de Châteaudun
- Régénération urbaine et environnementale du quartier Saint-Jean à Clermont-Ferrand – Mandat n°2 d'études et de travaux en aménagement – Avenant n°3 février 2025 – 27 mars 2025